



## **European Association for Palliative Care - EAPC Onlus**

*Non profit-making Association*

*Non Governmental Organisation (NGO) recognised by the Council of Europe*

## **Association Européenne pour les Soins Palliatifs - EAPC Onlus**

*Organisation à but non lucratif d'utilité publique*

*ONG reconnue par le Conseil de l'Europe*

## **Associazione Europea per le Cure Palliative - EAPC Onlus**

*Organizzazione non lucrativa di utilità sociale*

*NGO riconosciuta dal Consiglio d'Europa*

**Web site EAPC:** <<http://www.eapcnet.org>>

## **Groupes de projet de l'EAPC – modalités de fonctionnement**

L'EAPC a pour but de devenir un lieu d'échange ouvert et créatif favorisant le développement et l'amélioration des soins palliatifs dans tous leurs aspects. Le Comité de l'EAPC tient à convier toutes celles et ceux qui oeuvrent dans ce domaine à s'impliquer activement dans les activités de l'EAPC.

Les groupes de projet ont un rôle fondamental à jouer dans l'atteinte des objectifs de l'EAPC.

Chaque membre de l'EAPC peut proposer la création d'un groupe de projet, la mise sur pied de ce dernier devant être approuvée par le Comité. Le bureau exécutif et les membres du Comité examineront avec intérêt toute proposition. L'EAPC peut apporter son aide pour la recherche de partenaires (experts) de différents pays susceptibles de participer au groupe de projet. L'EAPC peut également appuyer une demande de soutien ou de financement faite par le groupe de projet à un organisme officiel.

1. Un membre du groupe de projet doit être désigné responsable vis-à-vis du Comité de l'EAPC. Un membre du Comité de l'EAPC constitue le lien officiel avec le groupe de projet, et assiste à ses réunions en cas de besoin
2. Le titre du projet doit refléter son contenu
3. Les membres du groupe de projet doivent contribuer à sa mise en œuvre. Un groupe de pilotage gère le groupe de projet et s'adjoint la collaboration d'un groupe d'experts. Le Comité de l'EAPC est tenu au courant de tout changement intervenant dans le groupe de projet. Il serait souhaitable que le groupe de projet soit constitué d'au minimum 5 membres de pays différents
4. Les objectifs du groupe de projet doivent être définis de manière précise
5. Un résumé d'une page maximum du projet doit être présenté ; quelques annexes peuvent y être jointes, dans une proportion raisonnable
6. Une planification du déroulement des travaux doit être définie, et la durée des travaux ne devrait pas dépasser 2 ans. Le Comité de l'EAPC se réserve le droit d'information quant à l'avance des travaux à n'importe quel moment du déroulement du projet
7. Un plan financier doit être prévu. L'EAPC ne peut fournir un support financier de manière directe, mais peut toutefois soutenir le groupe de projet dans sa recherche de fonds.

Annexe 2/1 au Procès Verbal approuvé par l'Assemblée Générale le 1 Avril 2001



*EAPC Head office:* Istituto Nazionale dei Tumori, Via Venezian 1, 20133 Milano,  
*EAPC Siège Social:* ITALIA Tel: +39-02-23902792 Fax: +39-02-70600462

Fiscal Code  
Code fiscal